

LA LETTRE D'INFO du Pays du Haut-Doubs

N° 1
Octobre 2005

Le mot du Président

Constituée en cours d'année 2004, l'association Pays du Haut-Doubs est aujourd'hui opérationnelle et fédère les élus des six Communautés de Communes couvrant les cantons de Montbenoit, Pontarlier, Levier et Mouthé, et associe des représentants socioprofessionnels de l'industrie, du commerce, du tourisme ou des activités culturelles et sportives.

Mobilisant la réflexion des forces vives publiques et privées, développant l'assistance technique au montage de projets et organisant les relations avec l'Etat, la Région et le Département elle s'est donnée, à l'occasion de sa première assemblée générale, les objectifs, ambitions et défis suivants :

→ devenir l'interlocuteur privilégié pour tout dossier, projet et enjeu structurant tant pour coordonner l'action locale que pour parler d'une seule voix à l'extérieur.

→ concrétiser ses premières avancées pour déboucher sur une meilleure visibilité de son action dans les domaines touristiques, économiques ou du cadre de vie.

→ amorcer une politique de communication de l'action Pays en direction de ses partenaires pour mieux mobiliser les acteurs et décideurs publics ou privés sur les grands enjeux de développement de notre territoire.

A l'occasion de ce premier numéro de la lettre d'information du Pays du Haut-Doubs, je tenais à traduire concrètement ces engagements et en présenter les premières réalisations.

Dans ce numéro

Brèves et actus
du Pays

À la Une :
Michel MANTEZ

Activités des
commissions

Dossier
thématique :
la RN 57

L'agenda des
rencontres
du Pays

Infos pratiques



Les brèves et actus du Pays

► Mise en place du Syndicat Mixte Touristique au 1^{er} janvier 2006.

► Lancement de l'Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs à l'automne 2005 par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs.

► Concertation pour la faisabilité du schéma de développement du nautisme sur le Lac Saint Point.

► Engagement et réalisation pour 2006 d'une étude de positionnement marketing du Pays du Haut-Doubs.

► Organisation pour la promotion concertée de l'offre des zones d'activités économiques.



► Organisation d'une journée de rencontres et d'échanges avec les socio-professionnels de la filière tourisme et les élus du Pays, le 19 septembre 2005.

Au programme: visite du complexe nautique de Malbuisson, du centre équestre des PEP et du stade de saut à skis de Chaux Neuve, des tourbières de Frasne et du Musée relais du Cheval comtois de Levier.



À la Une : Michel MANTEZ...

À l'approche de la saison hivernale, un projet émanant de l'association Pays Nature à Chaux Neuve, soutenu par la commune et porté par le Pays du Haut-Doubs (PHD), illustre la nécessaire collaboration qui doit prendre forme entre tous les acteurs soucieux d'un développement harmonieux sur notre territoire.

M. Michel MANTEZ, directeur de Pays Nature, et M. Joseph PAGNIER, Maire de Chaux Neuve ont accepté de nous l'expliquer.

PHD : Pouvez-vous nous décrire votre projet ?

M. MANTEZ : Installé depuis 10 ans à Chaux Neuve, Pays Nature est toujours à la recherche de nouveaux services et/ou animations permettant d'entretenir une dynamique sur le site touristique de la commune.

Un local communal, placé aux abords du téléski et du tremplin de saut, me semblait adapté pour proposer une prestation de location de ski. Et le projet ne s'arrête pas là puisque les locaux hébergent aussi l'ESF et permettront la location de VTT en saison estivale.

J'ai proposé notre idée aux élus de Chaux Neuve et ensemble nous avons présenté au Pays du Haut-Doubs ce projet de réhabilitation du site en vue de renforcer et diversifier l'offre de produits touristiques sur la commune.

PHD : Comment percevez-vous le Pays du Haut-Doubs et avez-vous des attentes particulières ?

M. MANTEZ : Le Pays a un rôle primordial pour recenser, proposer et/ou soutenir des projets qui s'inscrivent dans une recherche de développement cohérent à l'échelle de son territoire. Et le lien crée entre les socio-professionnels et les collectivités est une avancée en ce sens qu'elle permet un échange constructif entre tous les acteurs qui n'osaient peut-être pas suffisamment se rencontrer. Enfin, il ne faut pas négliger l'importance des moyens financiers apportés aux projets par le contrat de pays. On ne peut donc que se réjouir de l'existence de cette structure.

PHD : M. le Maire, comment avez-vous perçu le projet de l'association Pays Nature ?

M. PAGNIER : En raison de notre positionnement géographique et de la spécificité de notre site, la commune de Chaux Neuve veut favoriser sa promotion. Comme n'importe quelle autre collectivité, elle ne doit pas se substituer aux projets portés par des socio-professionnels, mais veut être un partenaire privilégié de celles et ceux qui souhaitent avec nous, participer à la dynamisation de notre secteur. C'est une des raisons pour lesquelles le projet de Pays Nature a été bien accepté. La réhabilitation du local communal et ses usages futurs, nous montre l'intérêt d'une mutualisation des efforts et des moyens. Et le soutien apporté par le Pays a été essentiel.

PHD : Quel regard portez-vous sur le PHD et avez-vous des attentes particulières ?

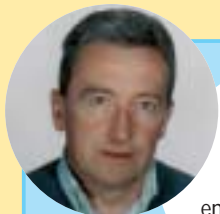
M. PAGNIER : Le montage administratif des dossiers de demande de financement est toujours un peu plus complexe pour une commune. Soutenu par le Pays, notre dossier a sans doute trouvé l'aide précieuse lui permettant d'aboutir, car son objectif prenait ainsi une dimension plus grande, à l'échelle du territoire du Haut-Doubs.

Au départ, je craignais que le Pays devienne une structure administrative supplémentaire, rendant encore plus complexe la gestion de dossiers particuliers. L'aboutissement de notre projet m'a permis de constater le rôle structurant et la position d'interlocuteur privilégié du Pays, où collectivités et socioprofessionnels peuvent échanger ou confronter leurs points de vue.

ÉCONOMIE, TOURISME ET CADRE DE VIE...

les activités des commissions

Économie



-Défense et modernisation des voies de communication: concertation avec les partenaires institutionnels suisses et français, enquête auprès des entreprises, mobilisation des acteurs locaux avec le CODARF...

-Développement économique et des zones d'activités: inventaire de l'offre de zones d'activités du Pays du Haut-Doubs, développement et renforcement des relations et liens avec les organisations favorisant la prospection et l'accueil d'entreprises...

-Emploi et formations: réflexion sur le travail saisonnier, l'emploi frontalier, sur l'adéquation des formations à l'échelle du Pays...

-Veille sur les facteurs de compétitivité du territoire: volet énergie, développement des nouvelles technologies de l'information...

Tourisme



-Elaboration du schéma de développement touristique et concertation avec les principaux partenaires, notamment sur l'équilibre du territoire, les pôles principaux, les secteurs complémentaires.

-Suivi du Contrat de Pays: suivi de la mise en œuvre des 15 projets retenus au Contrat de Pays.

-Développement thématiques et par filières: structuration du territoire par le Grand Syndicat Mixte, démarche d'office de tourisme de Pays et mise en œuvre d'une étude de positionnement marketing et application, approche de la problématique hébergement, suivi du schéma nor-dique et des GTJ.

-Organisation et mobilisation des acteurs: participation au groupe de travail de proximité Mont d'Or-Chasseron, actions de réflexion, sensibilisation, information en direction des élus et socio-professionnels (journée d'étude), réflexions sur la formation des socio-professionnels et des besoins de formation.

Cadre de vie



-Activités culturelles et sportives: enquête auprès du monde culturel et sportif pour engager l'élaboration d'une politique territoriale concertée à l'échelle du Pays.

-Patrimoine et bâti: assistance technique à la mise en œuvre des projets liés à l'aménagement des sites et à leurs accès par les publics, réflexion et faisabilité sur des axes d'affirmation de l'image Pays à travers le patrimoine (Charte de l'environnement...).

-Services à la population: engagement de la définition d'une politique globale pour l'action petite enfance et action en direction des personnes âgées et préconisations d'une démarche à l'échelle du Pays.

L'agenda des rencontres du Pays

- ▶ avec le Conseil Economique et Social pour la défense de la RN 57 et le projet de gare de ferroutage
- ▶ avec les élus du Conseil général pour l'action globale du Pays
- ▶ avec l'Association des Communes forestières pour le projet de charte forestière de territoire
- ▶ avec la DDE pour projet de schéma de cohérence territoriale
- ▶ avec le Conseil général et bureau d'études pour le pilotage de l'étude Syndicat Mixte

Infos pratiques

Quelques précisions sur le Pays du Haut-Doubs :

Le bureau, le conseil d'administration et les commissions de travail de l'association sont composés par des élus et des socio-professionnels des 6 communautés de communes du Larmont, Montbenoit, Mont d'Or deux Lacs, Hauts du Doubs, Frasne-Drugeon et CCA 800.

Président : Patrick GENRE, CC Larmont

Vice-Président : Christian COUTAL, CC Montbenoit

Vice-Président : Jean-Luc GIROD, CREPS Pontarlier

Vice Président : Max ANDRÉ, CPIE Haut-Doubs

Trésorier : Lucien BOLE, CC Frasne Drugeon

Secrétaire : Sébastien CUINET, Pensée de Violettes

Les commissions de travail (Economie, Tourisme et Cadre de vie) réunissent chacune une vingtaine de membres, composée de 50 % d'élus et 50 % de socio-professionnels.

Pour joindre les communautés de communes du pays

CC Larmont

8 A rue de la Grande Oie ■ 25300 Houtaud ■
Tél 03 81 39 40 02 ■ Fax 03 81 39 43 44

CC Montbenoit

4 rue du Val Saugeais ■ 25650 Montbenoit ■
Tél 03 81 38 17 71 ■ Fax 03 81 38 19 68

CC Mont d'Or deux Lacs

Place de la mairie ■ 25370 Les Hôpitaux Neufs
■ Tél 03 81 49 10 30 ■ Fax 03 81 49 23 50

CC Hauts du Doubs

Mairie ■ 25240 Mouthe ■ Tél 03 81 69 11 18
■ Fax 03 81 69 14 27

CC Frasne-Drugeon

Mairie ■ BP 11 ■ 25560 Frasne ■ Tél 03 81 49
88 84 ■ Fax 03 81 49 82 06

CCA 800

Mairie ■ 25520 Bians les Usiers ■ Tél 03 81 38
27 50 ■ Fax 03 81 38 26 70

■ FORMULAIRE D'ADHESION AU PAYS DU HAUT DOUBS ■

Organisme _____

Adresse _____

Nom du correspondant et fonction _____

E-mail et site internet _____

Nombre de salariés _____

■ Barème de cotisation ■

Entreprise ou association de moins de 10 salariés
Entreprise ou association de 10 à 50 salariés
Entreprise de + de 50 salariés

30,00 €
60,00 €
100,00 €

*Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque.
Votre adhésion ne sera validée qu'à réception de votre règlement.*

Règlement par chèque libellé à l'ordre du Pays du Haut-Doubs (à joindre)

Règlement par virement bancaire (banque BPFC cpte no 92119609433)



Action sur la RN 57

Saisissant toute l'importance des voies de communication dans le développement de notre territoire et conscients des retards pris dans leur adaptation notamment quant à l'axe RN 57, l'association Pays du Haut-Doubs en a fait l'une de ses toutes premières priorités.

Un trafic important et en forte évolution...

Principal axe Nord-Sud régional la RN 57 connaît le niveau moyen de trafic le plus élevé sur l'ensemble de ses tronçons, avec des pointes maximales à 29 000 véhicules et minimales à 6 500 véhicules jour, la portion de Valdahon à Vallorbe oscillant entre 8 000 et 15 000 véhicules lourds et légers.

Plus significatif est l'importance du Pays du Haut-Doubs dans le trafic frontalier et international donné par des enquêtes CTJ et DDE d'où il ressort que :

- sur un trafic journalier moyen d'environ 35 000 à 40 000 véhicules jour toutes catégories confondues sur l'ensemble des points de passages du Massif du Jura de Belfort à Genève, la RN 57 à la hauteur de Pontarlier-Haut Doubs concentre la part la plus importante avec 30 % du trafic total.

- sur l'axe Pontarlier-Vallorbe, la proportion de poids lourds, qui est de 4 % en moyenne sur le massif du Jura, est de plus de 8 %, soit plus du double.

Ainsi sur les 1 500 poids lourds franchissant journalièrement la frontière franco-suisse, plus de 60 % empruntent la RN 57 et le péage de Jougne-Vallorbe.

Ce point de passage enregistrant les trajets les plus longs de part et d'autre de la frontière, la RN 57 joue non seulement un rôle d'échanges locaux mais se positionne également comme l'axe de transit international Nord-Sud.

Plus inquiétante apparaît la nette augmentation du trafic sur l'axe RN 57, qui a vu sa part de trafic de poids lourds plus que doubler sur les 8 dernières années. La fréquentation atteignant désormais une moyenne de 14 000 véhicules poids lourds par mois au poste frontière de la Ferrière sous Jougne, dépassant même le poste frontière de Bardonnex entre Genève et la Haute-Savoie.

C'est au développement du transit international qu'il faut imputer cette hausse qui provient à la fois d'évolutions sur les axes routiers (glissement de flux de l'Allemagne à l'Est de la France), d'évolution de la réglementation (relèvement de la taxe à l'essieu en Suisse) et de facteurs économiques généraux (gestion en flux tendus, ouverture à l'Est).

Un impact significatif dans l'économie locale...

Pour appuyer l'urgence et l'impérieuse nécessité de moderniser les voies de communication et pour assurer la compétitivité et la pérennité de l'activité du territoire, le Pays du Haut-Doubs a interpellé les 400 plus grosses entreprises locales tous secteurs confondus.

De cette enquête il ressort que pour 50 à 80% d'entre elles, la RN 57 joue un rôle fondamental concernant l'accès des clientèles, des fournisseurs, des partenaires ou des personnels.

Seuls 38% des chefs d'entreprises se déclarent satisfaits des conditions d'accès sur la RN 57 contre 37% moyennement et 36% peu ou pas du tout satisfaits.

Par ordre d'importance, les « points noirs » cités sont : les passages de la Cluse et Pontarlier pour 65%, l'insuffisance de créneaux de dépassements pour 60%, la fluidité sur l'axe Pontarlier-Vallorbe pour 52% ou les conditions par temps de neige pour 48%.

Enfin en cas de non amélioration des voies de communications routières un quart à un tiers des entreprises anticipent des difficultés dans leur activité (pertes de clientèles, difficultés d'approvisionnement...).

De cette consultation il ressort, que l'axe RN 57 constitue l'axe économique structurant du Pays du Haut-Doubs, notamment dans les filières tourisme, BTP, industrie et commerce.

Des propositions et les solutions avancées...

Conscients des contraintes techniques et des limites financières, plusieurs actions visant à obtenir des résultats dans un avenir proches ont été avancées :

- la réalisation de créneaux de dépassement sur l'axe RN 57 tous les quinze kilomètres, dont un premier prioritaire à La Main-La Vrigne (réalisation à 3-5 ans pour un coût de 7 à 9 M€) ces actions devant permettre de mieux fluidifier le trafic, notamment en hiver pour délester les bouchons et blocages provoqués par les poids lourds non équipés.

- le contournement de Pontarlier, dont la réalisation lourde financièrement (150 M€) et à horizon 15 ans, implique d'engager le processus par l'inscription au plus tôt des crédits pour le lancement des études préalables.

- la mise en place d'une plate-forme de dédouanement en amont de la frontière, pour désencombrer le trafic et alléger la pression au poste de douane de la Ferrière.

- la création d'une plate-forme multi-modale à Frasnay, dans le prolongement de l'action mise en œuvre à Chavornay en Suisse et encourageant le ferroutage pour alléger la pression et l'augmentation du trafic de poids lourds sur la RN 57 et la D72.

- les mesures de sécurisation de points noirs sur l'itinéraire : traversée de la Cluse en attendant le scénario de contournement, l'inversion de la 2 fois 2 voies à certains horaires aux Tavins...

Une approche plus large...

En lien avec les collectivités départementales et régionales, le Pays participe aux réflexions de valorisation des autres axes routiers (D437) et avec l'aide des partenaires suisses intervient pour la défense de la ligne TGV.

Animée par la commission économie et son bureau, le Pays intervient en étroite concertation avec le CODARF (collectif de défense des accès routiers et ferroviaires) auprès des pouvoirs publics sur ce dossier.